
La stratégie palestinienne de développement industriel 2016-2025

En baisse de 15% par rapport à 2014, la part du secteur industriel représente 11,5% du PIB (1 458,7 M USD) en 2015 (carrières : 0,5% du PIB ; industrie manufacturière : 10,5% du PIB). 90 486 personnes travaillent dans l'industrie (près de 9% de l'emploi total) au sein de 18 056 entreprises en 2015. Même si elle est moins développée comparée à celle des pays voisins, l'industrie palestinienne est un secteur essentiel dans les exportations (88% des exportations) et constitue un potentiel levier d'entraînement pour des secteurs économiques connexes. La nouvelle stratégie nationale de développement industriel (« National Industrial Strategy Framework »), élaborée par l'Autorité palestinienne (AP) pour la période 2016-2025, vise une industrialisation par substitution aux importations et une montée en gamme progressive de la production industrielle.

Des objectifs ambitieux

Tirée vers le bas par l'important déficit commercial (près de 34% du PIB en 2015), la balance courante palestinienne connaît un déficit structurel de 19,1% du PIB en 2015. Face à l'importance des importations industrielles (76% des importations ; 31,3% du PIB en 2015), la nouvelle stratégie industrielle fixe six objectifs à atteindre d'ici 2025 :

- porter la part de l'industrie dans le PIB à **25%** ;
- doubler le nombre d'emplois industriels ;
- **augmenter les exportations du secteur de 10% par an** ;
- doubler la valeur ajoutée industrielle ;
- multiplier par trois l'investissement industriel ;
- augmenter la part des produits industriels sur les marchés locaux de 22% à 50%.

Trois phases

La stratégie industrielle 2016-2025 sera mise en œuvre en trois phases :

- 2016-2018 : développement de **clusters industriels** et promotion des investissements étrangers dans l'industrie afin de développer et moderniser l'appareil industriel, augmenter la qualité de la production et augmenter le volume des exportations industrielles ;
- 2019-2021 : **augmentation de la productivité et diversification de la production**. L'industrie doit pouvoir atteindre une valeur ajoutée moyenne pour un positionnement en milieu de gamme ;
- 2022-2025 : passage à **une production à haute valeur ajoutée** par le développement de capacités de R&D et d'innovation.

Les pistes d'actions retenues par le ministère palestinien de l'économie nationale sont les suivantes :

- augmenter la compétitivité et la capacité exportatrice des entreprises du secteur ;
- promouvoir l'image de marque du made in Palestine (investissements et appui sur la diaspora, ...) ;
- développer le capital humain pour l'industrie (accroître la productivité, formation professionnelle, ...) ;
- construire un environnement économique favorable (faciliter la création d'entreprise et protéger la propriété intellectuelle et industrielle) ;
- améliorer les infrastructures industrielles et les services (création de zones industrielles) ;
- soutenir et développer l'entrepreneuriat et les PME – en favorisant la participation des jeunes et des femmes ;
- encourager l'innovation dans le secteur industriel (R&D, centre de recherche, transferts de technologie, ...).

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.